

LETTRES D'ITALIE¹.

A MONSIEUR LE COMTE GOBLET D'ALVIELLA.

III

MON CHER AMI,

VENISE, 19 NOVEMBRE. — C'est encore de Venise que je vous adresse ma lettre. Je voudrais rester ici tout un mois, circuler en gondole sur l'eau verte, parmi ces monuments et ces palais dont chaque pierre parle à l'imagination. Je comprends maintenant le livre de Ruskin *Stones of Venice*. Mais trêve à la poésie. L'économiste seul doit vous envoyer sa prose.

On me disait hier soir que, peu à peu, tous les palais du grand canal passent aux mains des Israélites. Ainsi, la perle de Venise, la Ca' d'Oro, a été achetée par les Errera. On ajoutait qu'un tiers de la valeur de la ville appartenait déjà aux familles juives, soit en propriété, soit par hypothèque. Le chiffre est sans doute très-exagéré, mais il est certain que l'accroissement de leur puissance financière est prodigieusement rapide. Il en est de même à Padoue. Dans le Parlement italien, il y a trois ou quatre fois plus de députés juifs qu'il ne devrait y en avoir, eu égard à leur nombre; preuve certaine qu'ils l'emportent par le talent, puisqu'ils arrivent aux

¹ Suite. Voir la livraison du 15 janvier 1879.

premières places, malgré le préjugé. Il est vrai que celui-ci me paraît plus faible ici que partout ailleurs.

Cette ascension rapide de l'élément israélite est un fait qu'on peut observer partout en Europe. Inutile de rappeler qu'à Paris, à Bruxelles, à Amsterdam, à Francfort, les grandes puissances financières sont juives. Mais, dans l'Europe orientale, le phénomène est bien plus marqué. En Allemagne et surtout en Autriche, la presse est aux mains des juifs. Plus de la moitié de Pesth leur appartient. En Hongrie, ils commencent à acheter la terre. En Roumanie, d'après ce que prétendent les Roumains eux-mêmes, si l'égalité absolue est établie, les juifs deviendront les maîtres uniques du sol. On affirme la même chose en Gallicie et en Moravie. Les paysans sont les débiteurs des juifs, qui tiennent les débits de boisson. Vous vous souviendrez du portrait qu'en a fait Cherbuliez, dans son roman, *Samuel Brohl et Cie*. Quant aux seigneurs, ce sont désormais de riches banquiers. Encore quelques années, et une liquidation opérerait un transfert général de la propriété. Pendant la dernière guerre, partout aux avant-postes, on voyait des marchands et des colporteurs juifs vendre ce qui était nécessaire aux soldats et aux officiers. La dernière fois que je me trouvais à Pesth, on me disait que les moulins à farine appartenant aux juifs avaient donné 12 p. c. et les moulins des chrétiens 4 p. c., quoique se trouvant exactement dans les mêmes conditions. D'où venait cette différence? De ce que les juifs, servis par des colporteurs répandus dans tout le pays, achetaient le blé à meilleur compte, et aussi de ce qu'ils jugeaient mieux les fluctuations générales des prix sur les grands marchés des céréales. Si ce mouvement ascensionnel des Israélites continue, ils seront, dans un siècle, les maîtres de l'Europe.

Le vulgaire attribue ce fait à l'usure, à la rapacité, à la dureté d'âme, que sais-je encore? C'est une complète erreur, un préjugé sans fondement. Quand toutes les transactions sont libres, nul n'est tenu de subir des conditions plus onéreuses que celles du marché général. Les chrétiens ne se font pas faute de profiter, comme tout le monde, des conditions

favorables que les conjonctures leur offrent. C'est aujourd'hui la loi universelle. Dans les grands scandales financiers de nos jours, notamment en Belgique, on n'a vu figurer que des chrétiens. Les naturalistes vous le diront, si dans le *struggle for life* une race l'emporte sur les autres, c'est qu'elle est douée de quelque supériorité. Ce doit être évidemment le cas pour les juifs. Et d'abord, ce qu'ils ont fourni de poètes, de philosophes, de musiciens, de peintres et de littérateurs, est hors de proportion avec leur nombre relatif. Ils ont un sentiment très-vif, très-juste de la réalité, qu'ils saisissent et rendent avec une extrême netteté et, en même temps, une forte idéalité, une imagination puissante. Heine me paraît le type de ce rare mélange de qualités en apparence opposées. Appliquez ce génie aux affaires, et le succès s'explique. L'imagination, l'invention découvrent les opérations avantageuses, le bon sens solide fait voir les bons et les mauvais côtés et préserve des illusions. Parmi nous, les hommes d'affaires qui ont de l'imagination se perdent par optimisme, et ceux qui en manquent se traînent dans la routine.

Un philosophe, comme mon ami Politeo, trouverait encore un autre motif. Tel culte, tel peuple, a dit Quinet. Or, dégagez le culte de Moïse des pratiques qu'expliquent les nécessités du climat, et il reste un magnifique déisme sans superstition, sans anthropomorphisme, et dans les prophètes les sentiments d'égalité, de charité, de fraternité, que le christianisme a voulu réaliser et qui répondent si parfaitement aux besoins de l'humanité, surtout à notre époque.

Pascal voyait dans la durée du peuple juif, au milieu des persécutions, un miracle et la preuve de la malédiction divine. Quand on considère l'influence qu'il exerce actuellement et l'avenir de puissance qui lui paraît réservé, on croirait plutôt à la réalisation des croyances messianiques de ce peuple élu, qui espérait régner un jour sur tous les royaumes de ce monde.

19 NOVEMBRE. — M. Castelnuovo me conduit à l'École supérieure du commerce, où il est professeur. L'organisation y ressemble beaucoup à celle de notre école d'Anvers, mais

l'enseignement est ici bien plus élevé et plus développé. Ainsi pour ma branche — que je représente seul à l'université de Liège et qui n'a également qu'une chaire à Anvers, — il y a ici trois cours : l'économie politique, la statistique et une introduction générale aux opérations commerciales, que donne M. Castelnuovo. Le directeur est M. Ferrara, l'un des économistes les plus éminents de l'Italie et le chef de l'école économique orthodoxe. C'est un polémiste redoutable ; sa plume acérée et sa logique impitoyable n'épargnent personne. En ce moment, il malmène, dans la *Nuova Antologia*, la *Revue des Deux Mondes* italienne, M. Rossi, le grand fabricant de draps de Schio, qui s'était fait l'organe des idées protectionnistes. Les langues orientales ont ordinairement plusieurs chaires, grec moderne, arabe et japonais. L'école est installée dans le palais Foscari, sur le grand canal, l'un des plus beaux de Venise. C'est dire que les locaux ne laissent rien à désirer. Le nombre des élèves est d'environ 120, appartenant à des nationalités diverses ; beaucoup de Levantins et de jeunes gens de la Dalmatie. L'Italie exerce ainsi son influence sur l'Orient, où sont établis tant de ses nationaux. On forme ici les aspirants aux consulats. Cela est excellent. En Belgique il n'y a point de préparation spéciale pour les consuls. Il s'ensuit que souvent ceux-ci ne peuvent pas rendre tous les services qu'on attend d'eux. On a proposé, dans cette *Revue*, de choisir à cet effet des ingénieurs. L'idée est bonne ; mais ces ingénieurs devraient compléter leurs études par les notions de commerce, de droit et de langues étrangères, que doit donner une école commerciale bien organisée.

20 NOVEMBRE. — DE VENISE A BOLOGNE. — Les campagnes que nous traversons présentent partout le même aspect. Champs carrés d'un demi-hectare environ, séparés par des fossés et coupés de rangées d'arbres où s'enlacent les vignes.

Luzzatti monte à Padoue et nous conduit jusqu'à Bologne. Il m'explique la crise ministérielle qui se prépare. Les deux ministres, Cairoli et Zanardelli, ont prononcé, pendant les vacances, des discours où ils avaient proclamé la liberté d'association. L'attentat, les craintes du pays, la propagande

du *circoli Barsanti* et des associations républicaines, ont soulevé un mouvement d'opposition dont profiteront leurs adversaires et qui aboutira à leur chute.

X Cette conversation avec Luzzatti me donne une idée assez nette de la composition des partis. La Chambre se divise en gauche, droite et centre. La droite a environ 110 voix, le centre une trentaine et la gauche 360 environ. Mais ces divisions ne répondent en aucune façon aux mêmes dénominations en usage dans les autres pays. La raison en est simple : la vraie droite, qui serait ici comme chez nous le parti clérical, est absente, en raison du programme imposé par Pie IX ou plutôt par les jésuites de la *Civiltà cattolica* : *Ni elettori, ni eletti*. Ni électeurs, ni élus, c'est-à-dire que les vrais catholiques ne doivent ni voter, ni se porter candidats. Donc pas un seul clérical avoué ne siège à la Chambre. Ceux qui en faisaient partie avant l'occupation de Rome ont obéi aux injonctions du Vatican et ne se sont pas représentés.

Figurez-vous notre Chambre privée de ses députés catholiques. Qui formerait la droite? Ce que l'on appelle les libéraux doctrinaires; à gauche siègeraient les représentants de Bruxelles et une partie de ceux de Gand, de Liège et de Verviers. Mais il n'y aurait aucune ligne de démarcation fixe; car, sur les différentes questions qui se présenteraient, il se formerait une nouvelle division des partis qui auraient ainsi une composition sans cesse variable. Sella et Minghetti, les deux chefs de la droite, seraient partout ailleurs de la gauche radicale. Sella a voté et proposé les mesures les plus anticléricales. Minghetti est partisan, comme les plus avancés d'entre nous, de la suppression du budget des cultes; je le tiens pour fortement imbibé de socialisme et de pétrole. Luzzatti, aussi de la droite, ne l'est pas moins, et il nous conseille, contre l'ingérence cléricale, des mesures auxquelles même les esprits plus extrêmes ne songent pas en Belgique. A gauche, parmi les députés du Midi, plusieurs ont été élus avec l'appui des prêtres et comptent peut-être parmi les plus cléricaux de la Chambre; tandis qu'à droite vous trouverez plusieurs des adversaires les plus décidés de l'influence politique du clergé.

Il n'est pas possible de citer une question capitale au sujet de laquelle on pourrait établir la distinction des deux partis. Il faut se contenter de dire qu'il y a deux tendances. A gauche on a plus de confiance dans le peuple, et ainsi on est enclin à adopter toutes les mesures qui ont une couleur démocratique ; on y est doctrinaire, c'est-à-dire qu'on croit aux formules générales et aux principes abstraits, et on s'inspire des exemples de la Révolution française. A droite on se préoccupe davantage des nécessités du gouvernement, on pense que le même régime idéal ne convient pas à tous les pays et on invoque souvent les exemples de l'Angleterre dont on vante l'esprit pratique. A gauche on dirait volontiers : *Tout pour le peuple et par le peuple* ; à droite : *Tout pour le peuple, mais sans le peuple*.

Autant que je puis en juger, la gauche oublie trop que toute la moitié méridionale de l'Italie sort d'un long servage et que les institutions qui conviennent aux peuples du Nord sont prématurées pour une nation dont les quatre cinquièmes des habitants sont complètement ignorants et où il n'y a nulle tradition, nulle habitude de la liberté. D'autre part, la droite ne compte pas assez avec les idées populaires. Elle était restée constamment au pouvoir, sous des ministères différents, depuis 1861 jusqu'en mars 1876. Elle a donc présidé à la formation de l'Italie et, grâce à ses mesures financières énergiques, elle est parvenue à établir l'équilibre du budget. C'est précisément au moment où ce but est atteint qu'elle tombe. C'a été un changement complet. De plus de 300 voix la droite est tombée à 100, et il lui faudra bien du temps pour reconquérir son ancienne prépondérance. Seulement, il est probable qu'il se formera de nouveaux groupements de partis.

BOLOGNE, 21 NOVEMBRE. — Après Venise, Bologne paraît très-sombre ; avec ses arcades, ses grands palais sévères et ses monuments de briques. Mais il y a de l'activité, du mouvement dans les rues, une apparence de prospérité réelle. La population augmente, des fabriques s'élèvent de divers côtés. C'est une des villes qui a le plus profité du nouvel état

de choses et des chemins de fer. Bologne est aussi un centre important du mouvement ouvrier.

Je suis reçu et « piloté » par mes deux collègues d'économie politique, MM. Marescotti et d'Apel, l'un représentant de l'école orthodoxe, l'autre, des tendances nouvelles. Toute la ville est en fête. C'est le jour de naissance de la reine Marguerite. Elle est adorée et elle le mérite. Lors de son passage en Belgique, elle a laissé la meilleure impression à tous ceux qui l'ont approchée. Sur tous les magasins on a collé des bandes de papier portant en grands caractères : *Viva la regina Margherita*. Chacun porte à la boutonnière des fleurs de marguerite. La protestation contre l'attentat imprime à la fête un caractère d'enthousiasme exalté. Bologne est cependant une ville où le parti républicain compte un certain nombre d'adhérents. Mais tous ont condamné le régicide en termes indignés.

Dans l'après-midi, j'assiste à la réunion du conseil provincial qui vote une adresse au roi. Les institutions provinciales sont exactement copiées sur celles de la Belgique. Les institutions communales ressemblent aussi beaucoup aux nôtres. Seulement, les membres du conseil communal et du collège sont plus nombreux. Dans les grandes villes, il y a 50, 60, jusqu'à 75 conseillers, et 8 ou 9 échevins, constituant la *giunta*, le collège. M. Minghetti, en sa qualité de président du conseil, prononce un éloquent discours à propos de l'attentat. Il parle parfaitement : élégance, élévation, clarté, chaleur, il réunit toutes les qualités de l'orateur. On lit ensuite une adresse très-chaleureuse, qui est votée à l'unanimité.

Je suis présenté au marquis Pepoli, dont la mère était une Bonaparte et qui a épousé une princesse Hohenzollern, cousine de la comtesse de Flandre. Il est président d'une société ouvrière et s'occupe beaucoup de la question sociale. Je lui recommande l'admirable livre de Laurent : *Les sociétés ouvrières de Gand*. Les Pepoli, au XIII^e et au XIV^e siècle, ont joué un grand rôle dans l'histoire de Bologne, et leur représentant actuel a le sentiment qu'il se doit à la chose publique.

L'un des échevins, M. Burzi, est également président de plusieurs sociétés ouvrières. Il s'en occupe avec grand dévouement et, par suite, il est très-populaire. Après la séance, le préfet et M. Burzi me proposent de les accompagner à la manufacture de tabac où doit avoir lieu une manifestation en l'honneur du roi et de la reine, à propos de l'attentat. Le bâtiment de la manufacture est énorme. Il est rempli de femmes et de jeunes filles. Elles sont mises avec soin, mais à peu près comme nos ouvrières. Beaucoup d'entre elles sont très-jolies. Leurs yeux noirs, pleins de feu, ressortent sur une carnation splendide. Des souvenirs de Carmen reviennent à l'esprit. Nous avançons, précédés par une musique, et les drapeaux des sociétés ouvrières sont portés au-dessus de nos têtes. Les femmes crient avec frénésie : *Viva il nostro prefetto! Viva Burzi.* Le préfet d'abord, puis M. Burzi prononcent un discours où ils se félicitent de voir l'attachement du peuple pour le roi, et où ils recommandent, en excellents termes, toutes les vertus qui peuvent relever la classe ouvrière. J'admire combien l'art de la parole paraît un don inné en Italie! Il est vrai que la langue italienne, ayant du nombre, de la cadence, des brèves et des longues, est déjà par elle-même un enchantement pour l'oreille.

Le préfet, en me ramenant, me parle de la question sociale. Il en est très-préoccupé. « Il y a des souffrances très-grandes, me dit-il, la misère est réelle! Et la résignation à cet état de choses, général autrefois, disparaît avec le sentiment religieux. Il est étonnant et effrayant de voir avec quelle rapidité il a fait place à une incrédulité absolue et souvent à la haine contre la religion et ses ministres. En Romagne surtout, cette hostilité se rencontre dans toutes les classes. Je ne crois pas que les doctrines socialistes théoriques soient très-répandues en Italie, mais la misère fait qu'il se développe dans le peuple, en ville comme à la campagne, une irritation sourde et des haines violentes contre l'ordre social actuel. Un ouvrier me disait récemment : « Vous autres, riches, vous avez toutes les jouissances de la vie sans rien faire, et nous qui travaillons tout le jour et toute la vie, nous

« vivons misérables. » Voilà les idées qui se propagent, et pour l'avenir, je vois là un véritable danger. Il n'y a point de dynastie plus populaire que la nôtre même. Les radicaux comprennent que la maison de Savoie a fait l'Italie et que, sans elle, l'unité s'effondrerait dans le chaos. Mais le grand problème partout sera de faire vivre la royauté avec la démocratie. — Oui, lui répondis-je, vous avez raison, mais ce qu'il s'agira de faire vivre avec la démocratie, c'est non-seulement telle ou telle institution politique, mais l'ordre social actuel. »

Le soir, représentation gala au théâtre. On donne un grand ballet avec pantomime : *Messalina*. Le théâtre est très-beau. Les loges ressemblent à des balcons avec balustres et on y voit parfaitement les toilettes qui sont fort élégantes. Dans la loge de la régence, où je me trouve, l'un des conseillers se lève tout à coup et crie de toutes les forces de ses poumons : *Viva la regina Margherita! Viva il re Umberto*. Des applaudissements et des vivats éclatent avec transport. *L'inno! l'inno!* L'orchestre entonne l'hymne national. C'est une marche militaire sans originalité, mais pleine d'entrain. On la redemande une fois, deux fois, trois fois. Le maire reçoit un télégramme de remerciement du roi. Il le lit tout haut. Les transports d'enthousiasme recommencent. Et toujours l'hymne répété trois ou quatre fois de suite. Cela dure plus d'une heure. Dans le Nord, on n'a nulle idée d'une semblable exaltation.

22 NOVEMBRE. — Visite à l'Université. Elle occupe un magnifique palais. Galeries, colonnades, escaliers gigantesques comme on n'en trouve qu'en Italie, auditoires excellents. On voit ici, incrustées dans les murs, des plaques de marbre blanc avec des inscriptions en l'honneur des professeurs éminents et des bienfaiteurs de l'Université; parfois un médaillon ou un buste. C'est un admirable usage. On rattache ainsi les générations actuelles à celles qui les ont précédées et on inspire le respect de la science. En Suède et à Helsingfors, en Finlande, les portraits des professeurs les plus connus ornaient les murs des auditoires où ils s'étaient

fait entendre. Chez nous, les corridors, les salles, tout est froid et nu; l'art, les souvenirs manquent complètement, et cependant nous sommes un peuple artistique.

Dans l'ancien bâtiment de l'Université, devenu maintenant l'archi-gymnase, les murs de l'escalier des galeries et des grandes salles sont complètement revêtus des armoiries et des emblèmes des docteurs d'autrefois. La même chose existe à Padoue. Toutes les nations de l'Europe y sont représentées. Mon éminent collègue, M. de Cuyper, a conservé les meilleurs souvenirs de l'université de Bologne, où il a fait ses études. Il y a toujours ici des étudiants de notre pays, parce qu'il y existe une sorte de collège belge, comme l'institut de France à Rome, c'est-à-dire une maison et un fonds donnant un revenu pour y entretenir les étudiants. Ceux qui se trouvaient en ce moment à Bologne sont venus me voir. Nous avons causé de leurs études en Belgique et en Italie. Ils m'ont dit qu'ici les élèves travaillaient davantage et qu'en moyenne les cours leur paraissaient supérieurs. Ils croyaient qu'on aurait bien fait de supprimer la maison et de consacrer tous les revenus de la fondation à des bourses avec habitation libre. J'ai bien regretté que mon départ pour Florence, où j'étais attendu, m'ait empêché d'accepter le dîner que mes compatriotes voulaient m'offrir. A l'étranger, le sentiment de la commune patrie parle vivement au cœur. Je leur envoie encore mes remerciements et mon meilleur souvenir.

Il y a ici, comme dans nos universités, quatre facultés : philosophie et lettres, droit, médecine, sciences naturelles et mathématiques; mais la faculté de philosophie et lettres n'est pas, comme chez nous, une préparation au droit. Elle a pour but, comme le dit le règlement, 1° « de maintenir et d'accroître la culture philosophique et littéraire de la nation »; 2° de fournir aux élèves des autres facultés, des connaissances sur ces matières; 3° de former les professeurs de l'enseignement moyen et supérieur. Il en résulte qu'il n'y a presque pas d'élèves en philosophie : une quinzaine dans les grandes universités et point du tout dans les autres. Voici les matières

enseignées : 1° littérature italienne ; 2° littérature latine ; 3° littérature grecque ; 4° archéologie ; 5° histoire comparée des langues classiques et néo-latines ; 6° histoire ancienne ; 7° histoire moderne ; 8° géographie ; 9° philosophie théorique ; 10° philosophie morale ; 11° histoire de la philosophie ; 12° pédagogie. En outre, on enseigne à Bologne la philologie indo-européenne.

La faculté de philosophie confère deux grades : la licence et le doctorat (*Laurea*). Pour se présenter à chacun de ces examens, il faut avoir suivi les cours pendant deux ans ; donc, quatre années pour le doctorat.

La faculté de droit comprend les matières suivantes : 1° introduction encyclopédique ; 2° institutes du droit romain ; 3° histoire du droit ; 4° droit romain ; 5° droit canon ; 6° droit civil ; 7° droit commercial ; 8° droit et procédure pénale ; 9° procédure civile et organisation judiciaire ; 10° économie politique ; 11° statistique ; 12° droit constitutionnel ; 13° droit administratif ; 14° droit international ; 15° philosophie du droit ; 16° notions élémentaires de médecine légale. Toutes ces matières sont obligatoires ; mais l'introduction, la statistique et la médecine légale ne font pas partie des examens.

Il y a deux examens, la « promotion » et le doctorat, qui se passent, l'un et l'autre, après que l'élève a suivi les cours *obligatoirement* pendant deux années ; donc, en tout, quatre années ; sur la proposition de la Faculté, chacun de ces examens peut être divisé en deux épreuves, de sorte qu'il y en a une après chacune des quatre années d'études.

En Belgique, les cours de droit ne prennent que trois ans, et le programme est nécessairement moins complet. Pour le doctorat, le récipiendaire doit présenter une dissertation sur une des matières de l'examen. La commission d'examen comprend les professeurs des matières qui en font partie et deux autres membres nommés par le ministre, sur la proposition du conseil de la Faculté, le conseil supérieur entendu. On voit que des mesures sérieuses sont prises ici contre l'arbitraire ministériel. L'intervention des corps

compétents est partout assurée. C'est ce dont on s'est toujours trop peu occupé en Belgique.

Il n'y a qu'un grade, la distinction (*loda*), et il se donne rarement; car, par exemple, à Bologne, en 1877, elle n'a été obtenue que par cinq docteurs en droit, un en sciences philologiques, un en sciences naturelles et un en médecine.

Les taxes universitaires sont assez élevées; elles montent en tout, pour le docteur en droit, à 860 fr. : 40 fr. d'immatriculation, 660 fr. payables en quatre années pour les inscriptions, 100 fr. pour l'examen et 40 fr. pour le diplôme; autant pour la médecine et pour les sciences mathématiques; 450 fr. pour la philosophie et lettres; 200 fr. pour le notariat, qui comprend les cours de droit civil, de droit pénal, de droit commercial, de procédure civile et les institutes du droit romain.

En 1878, il y a eu à l'université de Bologne 534 étudiants, dont 17 pour la philosophie, 147 pour le droit, 51 pour les sciences, 190 pour la médecine, 34 élèves-ingénieurs, 12 pharmacie, 9 accouchement, 42 vétérinaires. Fait curieux à noter, le nombre des étudiants tend à diminuer. En 1868, non compris Naples, il y en avait 6,818 pour toute l'Italie, et en 1875, seulement 6,446.

À Naples, on a compté en moyenne, par an, de 1868 à 1872, 3,935 étudiants inscrits et 11,368 examens. Cette différence s'explique par la raison qu'à Naples l'inscription n'était pas obligatoire.

Le recteur se plaint à l'Université de la difficulté de recruter le corps professoral. Il m'affirme qu'un grand nombre de chaires sont vacantes, faute de pouvoir y nommer des candidats capables. Voici, me semble-t-il, l'explication du fait : les *privati docentes* ne sont pas assez encouragés. Ils n'ont que la moitié du minerval payé par leurs élèves. Ce qui est insuffisant. Comme je l'ai déjà dit, on n'en rencontre guère qu'à Naples, où le nombre énorme d'étudiants peut fournir une rétribution convenable. Le professeur ordinaire a 5,000 fr. par an, avec une augmentation de 500 fr. par cinq années de fonction; mais il ne touche rien des miner-

vals et peu de chose pour les examens. Le traitement est insuffisant. De là les difficultés du recrutement. Il faut absolument organiser un système sérieux de *privat docentes* ou de suppléants, sinon le recrutement du corps professoral laissera toujours beaucoup à désirer.

Trois jeunes filles italiennes suivaient les cours. Une pour la médecine, une pour les sciences et une pour la philosophie. Le recteur m'a assuré que cela ne donnait lieu à aucune difficulté. Elles sont respectées par leurs condisciples, tant pendant qu'après les leçons. Bien entendu, elles n'ont été admises qu'après avoir subi, comme les autres étudiants, toutes les épreuves préliminaires, et conquis la « licence licéale ». Dans ces conditions, aucune loi, aucun règlement ne s'opposerait chez nous à l'admission des femmes dans nos universités. Il ne faut pas oublier que Bologne a eu autrefois des femmes illustres comme professeurs : Clotilde Tambroni, qui enseignait le grec, Laura Bassi, la physique, et Marie Agneti, les mathématiques.

Le recteur me dit que les professeurs sont généralement très-satisfaits de la génération actuelle. Elle travaille bien, et ce qui vaut mieux, ce qui la pousse au travail, ce n'est pas tant le désir d'obtenir le diplôme que le goût de la science. Que ne pouvons-nous en dire autant en Belgique ! Sauf parfois en sciences, le but unique, c'est l'examen. Il est vrai que la science est si peu honorée et si peu encouragée ! En Italie, il n'en est pas de même. Le gouvernement, la société s'empresent d'accorder aux vrais savants la considération et le respect qu'ils méritent. En Allemagne, et plus encore en Angleterre, il en est de même.

Le soir, nous dînons chez M. Minghetti. M. Minghetti a publié, l'an dernier, un beau livre sur les rapports de l'Église et de l'État, dont M. Laurent a rendu compte dans notre *Revue*, en soulevant de sérieuses objections. On se rappellera que le principal point de dissidence était le suivant : M. Minghetti est aussi hostile que M. Laurent aux prétentions excessives du clergé ; mais il croit que l'ultramontanisme sera vaincu par les idées modernes et qu'on ne peut refuser aux cultes,

complètement séparés de l'État, le droit d'acquérir et de posséder. L'été dernier, en revenant d'Ostende, M. Minghetti est allé à Arlon pour faire la connaissance personnelle de M. Laurent et pour discuter cette question. Il me parle avec admiration de cet homme de bien, de ce puissant lutteur ! « Il ne m'a pas convaincu, me dit M. Minghetti, mais il m'a fait réfléchir. C'est un véritable apôtre. » Comme économiste, M. Minghetti incline vers les idées nouvelles. Il a écrit aussi, il y a quelques années, un excellent ouvrage sur les *Rapports de l'économie politique avec le droit et la morale*, qui, malheureusement, a été défiguré par la traduction.

La droite a fondé dans les villes principales des associations constitutionnelles qui, ainsi que les associations libérales chez nous, ont pour but de s'occuper des élections, mais qui discutent aussi des questions de politique générale. Comme président de l'association de Bologne, M. Minghetti a prononcé dernièrement un discours qui a eu un grand retentissement dans toute l'Italie et où il traitait de la réforme électorale. Des rapporteurs sont chargés d'étudier les différentes questions et M. Minghetti résumait leurs travaux. Sous tous les rapports, il occupe une place considérable. Il a été quatre ou cinq fois ministre. Il a pris part à tous les grands événements qui ont créé l'unité italienne. En sa qualité de chevalier de l'Annonciade, il est, avec quatre ou cinq autres, cousin du roi, qu'il suit immédiatement dans toutes les cérémonies publiques. Cette belle et puissante intelligence s'est occupée de tous les sujets qu'embrassent la politique et l'économie politique. Avec sa taille élevée, son teint frais, ses cheveux et ses favoris blancs, coupés court, sa mise correcte et soignée, il a tout à fait l'extérieur et les allures d'un homme d'État anglais, et ses idées, au fond, sont celles des grands whigs, de lord John Russell ou de Gladstone, par exemple. Sa résidence, aux portes de Bologne, est ravissante. C'est une partie d'un ancien couvent. Elle est située au haut d'une colline d'où l'on a une vue admirable sur la ville et sur les environs. Le jardin en terrasse est tout planté d'arbres verts, cyprès, pins, lauriers. Nous sommes reçus dans un

salon grand et haut comme une église. Il est complètement revêtu d'une cretonne aux couleurs vives et gaies, et rempli de sièges, de sofas, de meubles élégants qui en dissimulent les vastes proportions. Il est divisé en trois par d'immenses portières. La première et la dernière partie sont éclairées par la lumière douce et rosée qui tombe de grandes lampes opalines. Sur le parquet en mosaïques du pavement, des tapis turcs. Ce réfectoire de couvent, accommodé à toutes les élégances de la vie moderne, offre un piquant contraste. On y reconnaît le goût d'une femme artiste. C'est ce qu'est, en effet, M^{me} Minghetti, qui est à la fois Anglaise et Sicilienne, née Acton¹ et veuve du prince de Camporeale. C'est un charme de causer avec elle des questions politiques, sociales, religieuses ou artistiques. Elle y porte le plus vif intérêt et une âme émue; d'un mot, elle les résume. Puis vient une tirade animée, vive, éloquente, et parfois des traits comme des flammes qui éclairent et réchauffent. Du sérieux, de l'enthousiasme pour le bien, une commisération profonde pour les souffrances humaines, une grande ardeur des réformes. Nul préjugé. C'est exactement la tournure d'esprit des grandes dames du xviii^e siècle.

M. Minghetti indique quelles sont, d'après lui, les causes qui ont amené la chute de la droite. « Elle a été au pouvoir sous différents chefs, pendant dix-huit ans. Que de mécontentements elle a dû provoquer pendant un si long temps ! Puis des impôts, toujours des impôts même les plus vexatoires, jusqu'à ce que l'équilibre financier, le *pareggio*, fût établi. Nul pays, pour faire honneur à ses engagements, ne s'est imposé d'aussi lourdes charges. Souvent la propriété paye le tiers et même la moitié de son revenu. La résignation du contribuable a été admirable. Mais enfin, quand l'équilibre a été établi, quand le navire est entré au port, le pays s'est retourné contre ceux qui lui avaient imposé de si

¹ Le chef de la famille Acton est lord Acton, catholique libéral, un des savants les plus érudits de l'Europe pour l'histoire ecclésiastique. La librairie Muquardt a publié, l'an dernier, un remarquable essai de lord Acton, *Histoire de la liberté*, parfaitement traduit par M. Louis Borgnet.

durs sacrifices. C'est ainsi que la droite, qui avait les trois quarts des voix, n'en a plus que le cinquième. Naturellement j'ai trouvé d'abord que c'était de l'ingratitude. Nous avons fait notre devoir. Nous avons sauvé l'honneur financier de l'Italie et rétabli son crédit. Nous croyions avoir mérité quelque reconnaissance. En y réfléchissant, j'ai compris qu'il ne pouvait en être autrement. Partout l'électeur aurait agi de même. Le traitement était nécessaire, mais il était trop dur pour qu'on nous le pardonnât. Ce qu'il nous reste à faire maintenant, c'est de réunir tous nos efforts pour que nous ne retomptions pas dans le déficit. »

X Nous abordons un autre sujet : « Ne croyez-vous pas, lui dis-je, que si le pape renonce à la fameuse maxime : *Ni electori, ni electi*, et s'il pousse le clergé à intervenir dans les élections, le parti catholique conquière bien des sièges ?

— Non, me répond M. Minghetti, je ne pense pas qu'il arrive à avoir plus de 40 à 50 voix bien à lui. Sans doute, en s'alliant à d'autres partis, il peut apporter son appoint ; mais seul, il est en somme très-faible. Je parle du présent, non de l'avenir, « je ne sais pas prévoir les malheurs de si loin. » Voici les raisons de la faiblesse du clergé comme parti politique. D'abord, s'il descend dans l'arène, le drapeau papal à la main, il représentera le rétablissement du pouvoir temporel, donc Rome enlevée à l'Italie comme capitale, et le morcellement du pays. Voter pour un candidat franchement clérical, c'est voter la destruction de la patrie, c'est une trahison. En Belgique, en France, celui qui donne sa voix à un candidat clérical peut croire qu'il vote pour le principe conservateur qui assurera la grandeur de son pays. En Italie, celui qui vote pour un candidat du clergé sait qu'il vote le démembrement de l'Italie. En second lieu, beaucoup de nos curés sont bons patriotes. Ils ne sont pas du tout disposés à se faire les instruments obéissants des évêques ou même du pape. Enfin, ils ne sont pas dressés à la lutte politique. Ils y seraient très-maladroits. Leur influence serait minime, car le peuple n'est nullement préparé à la subir.

« Voilà les principaux motifs qui font que, d'ici à longtemps,

le parti ultramontain ne sera pas très-nombreux à la Chambre. En ce moment, il n'y est pas du tout représenté. Je pense, quant à moi, que c'est un mal. D'abord, je suis d'avis, en règle générale, qu'il est utile que toutes les opinions sérieuses et quelque peu considérables aient leurs représentants au Parlement. En second lieu, l'arrivée du parti clérical aurait pour effet de réunir plus intimement toutes les fractions du parti libéral et de faire occuper à chacun la place qui lui appartient. N'est-il pas absurde que nous, qui partout ailleurs, chez vous, en France, en Angleterre, formerions le centre gauche ou même la gauche, nous soyons ici l'extrême droite, comme si nous étions des réactionnaires? Le système représentatif en Italie ne marche pas comme il le faudrait, parce qu'il n'y a point de partis opposés en présence. Au fond, sur les grandes questions, nous sommes tous de la même opinion, sauf 17 ou 18 républicains. Droite et gauche, nous sommes tous libéraux et tous conservateurs, c'est-à-dire partisans du régime établi. Dès lors, sur les différentes questions qui surgissent, il se forme des majorités flottantes. Aucun ministère n'a une majorité sûre avec laquelle il peut gouverner comme il l'entend. Pour vivre, il doit, par des négociations et des concessions, s'assurer le concours de deux ou trois groupes, dont l'un ou l'autre peut à chaque instant se dérober. De là viennent ces changements fréquents de ministères et le peu de puissance dont ils disposent pendant qu'ils sont aux affaires.

— Vous avez raison, lui dis-je; le parti clérical arrivant au Parlement en nombre respectable, vous procurerait cet avantage de vous donner les deux partis opposés nécessaires pour faire fonctionner régulièrement un gouvernement de majorité. Mais cet avantage ne serait-il pas acheté bien cher? Le malheur des pays catholiques, c'est que, quand le parti clérical intervient dans les luttes électorales, son arme de combat est le sentiment religieux. C'est par la chaire, par le confessionnal, par la communion, par les sacrements, qu'il impose ses volontés. Ceux qui veulent lui résister doivent forcément tendre à détruire l'arme qu'on emploie

pour les asservir. Les journaux libéraux font ainsi une guerre acharnée et constante au prêtre. Comment le sentiment religieux n'en serait-il pas ébranlé? Tant de courants divers le battent déjà en brèche! Qu'en restera-t-il si, jeté dans les luttes politiques par ceux qui le représentent, il devient l'objet des assauts d'un parti puissant, actif et maître de la presse? Déjà, en Italie, la foi s'en va rapidement, me dit-on, et cependant le clergé, ne se mêlant pas à la politique active, n'est guère attaqué dans vos journaux. S'il l'était comme chez nous, une hostilité ardente contre toute idée religieuse se développerait, et alors se poserait ce formidable problème : Un peuple peut-il vivre sans religion?

— Oui, s'écria M. Minghetti, voilà ce que je me demande souvent avec angoisse. Autour de moi, dans le monde, je vois que la foi véritable devient bien rare même chez les femmes. Il n'y a pas souvent chez elles incrédulité raisonnée, révolte absolue; il y a doute, refroidissement, indifférence. La croyance en Dieu va-t-elle disparaître? Le ciel sera-t-il vide et n'y aura-t-il plus un être suprême en qui chercher une consolation dans nos heures de tristesse et de découragement? Tout va-t-il se réduire pour nous à cette terre, à ces courts instants si souvent assombrés, attristés, désespérés? Ne sentez-vous pas alors comme le froid du néant qui vous saisit?... »

Nous reprenons avec M. Minghetti la question débattue avec Laurent.

« Si vous supprimez, dit-il, le budget, comme le principe de la séparation de l'Église et de l'État vous y oblige, pouvez-vous refuser aux cultes le droit de posséder au moins ce qui est indispensable à leur existence? C'est une des manifestations les plus nobles, les plus bienfaitantes de l'activité humaine. L'étoufferez-vous en la privant de la nourriture dont elle ne peut se passer? Voyez aux États-Unis, aucun culte n'y est rétribué, mais tous ont droit de posséder. L'Europe sera conduite à imiter en ce point l'Union américaine. En outre, ne vaut-il pas mieux, au lieu de la propriété clandestine, la propriété au soleil, soumise à l'inspection et

au contrôle de l'État? Vous n'accordez pas à vos couvents le droit de posséder. Cela les empêche-t-il de se multiplier, d'arrondir leur domaine et surtout leur portefeuille? A moins de proscrire le droit d'association, vous n'empêcherez pas leur richesse de s'accroître. Bien entendu, je n'accorderais jamais la personnification aux couvents, mais seulement aux églises. Vous auriez ainsi un droit de surveillance que vous n'avez pas maintenant.

— La question, répondis-je, comme la plupart de celles qui touchent à l'Église dans les pays catholiques, ne me paraît pas offrir de solution satisfaisante. La logique exige la suppression du budget des cultes, et cette suppression impose, en effet, comme on l'a fait aux États-Unis, qu'on accorde aux diverses communions le moyen de vivre. D'autre part, si vous donnez à l'Église catholique le droit illimité d'acquérir, dans un pays de foi, avec les testaments et les derniers sacrements, en un siècle ou deux, elle possédera tout. »

Je demandais si le mouvement de l'*Italia irredenta* avait quelque importance. « En réalité, très-peu, me répondit M. Minghetti. Aucun homme sérieux ne l'appuie. En tout pays, il y a des individus qui se plaisent dans les agitations de la place publique, et comme l'Italie s'est faite au nom du principe de la nationalité ethnographique, on exploite encore aujourd'hui cette idée. Il faudrait donc arracher à la France Nice et la Corse, Malte à l'Angleterre, le Tessin à la Suisse, Trente et Trieste à l'Autriche? C'est insensé. »

M. Minghetti ajoute qu'il approuve, en somme, le traité de Berlin. Loin que l'Italie doive se montrer hostile à l'Autriche, il faut, au contraire, qu'elle l'appuie franchement dans la mission civilisatrice qu'elle a à remplir au delà de la Save. L'avenir y est aux populations slaves. On ne doit donc leur refuser aucun des moyens de se développer. Mais, d'autre part, il ne faut pas oublier que les Grecs occupent le littoral et il est juste que leur indépendance ne soit pas noyée dans le flot montant du slavisme.

L'Italie, dans cette région, n'a aucun intérêt égoïste à défendre. Elle doit seulement favoriser toute solution qui y

apportera le progrès et la civilisation. Car, comme voisine et riveraine de l'Adriatique, c'est elle qui retirerait le plus grand profit de toutes les améliorations qui s'y feront. Bien entendu, je ne fais qu'esquisser les idées de M. Minghetti. Que ne puis-je y ajouter la variété, la profondeur, l'originalité des aperçus, la connaissance complète des faits, l'abondance des preuves, tout ce qui fait la vie et le charme de la conversation d'un homme vraiment supérieur !

A Bologne, je suis frappé de voir, sous les galeries, sur la place, devant les cafés, un grand nombre d'hommes achetant et lisant les journaux, discutant politique et ne ressemblant à aucune classe sociale qu'on rencontre chez nous. Ils sont vêtus mieux que des ouvriers, moins bien que des bourgeois. Ils ne paraissent pas avoir assez d'aisance pour vivre sans rien faire et cependant il ne semble pas que le métier qu'ils exercent les occupe beaucoup. On dirait une classe particulière de *politiciens* qui tiennent à leur manteau, même quand il montre la corde, et qui ont proscrit l'usage de la brosse et du cirage. Sont-ce les terribles internationalistes dont on parle tant ? Il paraît que non ; mais ce sont les soldats de l'*Italia irredenta*, les adhérents des *circoli Barsanti*. A Bologne, me dit-on, où la population est en général très-laborieuse, ils sont en réalité peu nombreux ; mais dans les petites villes des Marches, où il n'y a nulle industrie et où, par conséquent, les oisifs sans moyens réguliers d'existence, foisonnent ; ils constituent une classe dangereuse. D'autres personnes m'affirment qu'il y a à Bologne plus de 500 affiliés à l'Internationale. *Ma chi lo sà.*

On dirait qu'à Bologne le système de la représentation des minorités a été mis en pratique, car, au conseil communal, tous les partis, même les plus extrêmes, sont représentés. Il s'y trouve des républicains, dont plusieurs sont des esprits distingués, point démagogues et n'attendant le triomphe de leur idéal que de sa force propre d'attraction ; par exemple, l'éminent professeur de l'Université, C. ; — des cléricaux, des constitutionnels nationaux, droite, centre et gauche. Si les électeurs de la commune nomment ainsi des conseillers de

toutes les nuances, c'est la preuve qu'il n'existe pas deux partis nettement opposés. Dès lors, il y a place pour les influences personnelles, pour les transactions, pour les alliances, en un mot, pour l'imprévu. Il en est un peu de même dans les élections générales et dans le Parlement.

Pour comprendre la situation politique en Italie, il faut se pénétrer de ce fait capital, qu'il n'y a pas ici de démarcation nettement tranchée entre les partis. En Belgique, entre catholiques et libéraux la séparation est absolue. En France, il en est de même entre monarchistes et républicains. En Italie, on passe, par gradations insensibles, de l'extrême gauche à l'extrême droite, et nul n'a pu me dire clairement quels sont les « grands principes » qui séparent les deux nuances.

Je ne vous parle ni des monuments ni des tableaux; vous les connaissez. Cependant je dois vous signaler les tombeaux que l'on a découverts récemment à Bologne, bien au dessous du niveau des constructions romaines. On y a trouvé des corps très-bien conservés, des armes et des vases avec des ornements d'une époque très-primitive. Ils appartiennent à une race bien antérieure aux Etrusques. La matière et les formes des poteries, les dessins très-archaïques qui les décorent doivent remonter certainement à la période pré-historique. Que de souvenirs dans cette vieille terre italique! que de races s'y sont succédé! On trouve souvent trois ou quatre antiquités superposées! *Italia, magna parens virum.*

ÉMILE DE LAVELEYE.

